



## **Collectif** « Pour mieux vivre à Dannemarie en sérénité »

**Siège du collectif :**

1/2

10, rue des Roses

68210 Dannemarie

**adresse site @ :** [www.serenite-dannemarie.fr](http://www.serenite-dannemarie.fr)

**adresse mail @ :** [serenite.dannemarie@laposte.net](mailto:serenite.dannemarie@laposte.net)

à

**Monsieur le Maire de Dannemarie,**

**A informer :**

Mmes et Mrs. les Adjoints,

Mmes et Mrs. les Conseillers municipaux,

**Copie :** Mmes et Mrs les membres du collectif

**Dannemarie, le 5 octobre 2017**

Monsieur le Maire,

Mardi 26 septembre à 20h, dans la salle d'honneur de l'ancienne mairie de Dannemarie, que vous nous avez autorisé à utiliser, s'est tenue une conférence, ayant comme seul but d'informer la population sur la mise en place des compteurs « **Linky** », et, les effets résultants de ces compteurs dits de « nouvelle » génération.

En effet, compte tenu du fait que la commune de Dannemarie est programmée à être équipée de ces compteurs Linky, nous avons été alertés par la presse, reportages tv, revues spécialisées, témoignages de particuliers, des villes et villages, collectifs, l'OMS, et autres instances européennes, des effets qui résultent de ces compteurs.

A ce titre, aujourd'hui nous ne pouvons donc plus ignorer les effets du rayonnement électromagnétique émis par ces compteurs, voir d'autres installations. S'il le fallait, l'avis du Dr Dominique BELPOMME, professeur de cancérologie, président de l'Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse et spécialiste de l'électro-hypersensibilité, est incontesté.

Des témoignages nous mettent aussi en garde contre les risques potentiels d'incendie, ainsi que de dysfonctionnements graves d'appareils électroménagers ou domotiques, voir la possibilité de pilotage à distances de toutes nos installations et appareils électriques !!!

Et que dire du risque de piratage ! RIEN ne l'exclut. On nous affirme que tout est crypté, que cela ne peut arriver : donc « on » a piraté le Pentagone, et on ne saurait le faire à propos des compteurs Linky ? Vous y croyez un seul instant ???

Notre (votre) vie privée risque d'être impactée : qui empêchera le recueil d'informations sur notre mode de vie, de consommation, et de s'en servir, ou par exemple, de les vendre à des sociétés commerciales, qui ne font qu'en demander.

Et ce ne sont là que quelques un des arguments ou éléments qui nous inquiètent, nous alarment, et nous mettent en garde. Des centaines de témoignages de particuliers, villes, villages, se retrouvent dans la presse et le net. Cela devient très, très, très inquiétant, et à juste titre.

Des conseils municipaux, des maires, ont pris position de ne pas accepter ces compteurs dans l'intérêt de leurs concitoyens, et de ne pas leur imposer, voir leur laisser leur libre choix : Aix en Provence, Caen, Saint Denis, Fontenay, Melun, Castres, Bayonne, etc, etc, etc....

Dans notre département, et en particulier dans notre secteur, le nombre de refus ne cesse d'augmenter : Fréland, Kaysesberg Vignobles, Lapoutroie, Manspach, St Bernard, Sausheim, Seppois le Haut, Ungersheim, Wettolsheim, Zimmersheim, etc, etc, etc....

Pour ce qui nous concerne donc notre commune de Dannemarie, :

► **Compte tenu des avancées scientifiques et techniques connues à ce jour, et des retours d'expériences vécus, nous vous demandons d'annuler ou de ne pas accepter la mise en place des compteurs Linky dans notre commune de Dannemarie.**

► ► **Si, pour des raisons que nous ignorons ou qui nous échappent, vous ne pourriez pas annuler cette mise en place, nous vous demandons de décider avec votre conseil municipal un moratoire de deux (2) ans, pendant lequel aucun compteurs Linky ne serait installé, comme par exemple il a été décidé par le conseil municipal et Mr le Maire de Bayonne.**

**Après cette période de deux ans, nous reverrons la situation en fonction des connaissances et avancées scientifiques et techniques connues à ce moment.**

Nous espérons, que dans l'intérêt de vos concitoyens tant au niveau santé, financier, technique et vie privée, vous répondrez favorablement à notre requête, et vous nous en informerez.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, Mmes et Mrs les Adjoints, Mmes et Mrs les conseillers, nos salutations distinguées.

Michele Paccellieri

10, rue des Roses

68210 Dannemarie

Le porte parole actuel du collectif : **Pour mieux vivre à Dannemarie en sérénité »**